



Assainissement eaux usées/pluviales

Par **malachy**, le **01/12/2011** à **17:56**

Bonjour,
Bonjour,

nous venons d'apprendre que notre système d'assainissement est conforme sauf au niveau de la séparation eaux usées/eaux pluviales.

Toutefois la rue elle même n'est pas conforme puisque un seul et même tuyaux existe pour l'évacuation des ces eaux.

dans ce cas la ville peut elle tout de même nous obliger a mettre en conformité ce réseau separatif d'au usées/pluviales sachant que elle même ne l'est pas dans notre rue?

Merci d'avance pour votre réponse

Par **alterego**, le **02/12/2011** à **03:49**

Bonjour

Vous ne devez pas polluer les eaux de pluie avec des eaux usées, d'où la nécessité de les séparer.

Cordialement